

ASSOCIATION GÉNÉRALE DES AMICALES DE SOUS-MARINIERS

PLONGÉE

Numéro : 599 février 2025



Le mot du président

Si la vie des amicales est riche, quel que soit le mois de l'année, comme en attestent les pages suivantes de ce numéro de Plongée, il est parfois nécessaire de revenir sur les activités plus austères, mais nécessaires, du fonctionnement administratif de l'association.

Dans ce domaine, l'un des grands sujets de préoccupation de certains conseils d'administration de 2023 et 2024, réaffirmé lors de l'assemblée générale de Nantes en novembre dernier, est traité : clarifier durablement la situation administrative et juridique de toutes les amicales. Vis-à-vis des autorités, l'AGASM est maintenant identifiée comme un établissement principal, quinze établissements secondaires et sept établissements sous contrat d'adhésion. Nous pouvons ainsi espérer ne plus devoir discuter d'évolutions de statuts au cours des prochaines années car ce sujet, certes réglementairement nécessaire, n'est certainement pas celui qui motive le plus les adhérents et suscite des adhésions nouvelles. La page consacrée aux différentes cartes de vœux des amicales est beaucoup plus démonstrative de la vitalité, richesse, diversité et créativité de nos amicales.

L'assemblée générale de Nantes avait également souligné le besoin de mieux faire connaître aux membres le contenu de nos liens avec la FAMMAC. La FAMMAC est une fédération dont historiquement l'AGASM est l'une des associations affiliées et c'est à ce titre que nous en sommes tous adhérents individuels. Cette adhésion se traduit par le versement d'une cotisation annuelle, parfaitement connue de chacun ouvrant droit à des prestations, peut-être moins connues.

Vous trouverez donc dans les pages suivantes une fiche de synthèse précisant le rôle et les prestations de la FAMMAC au service de l'AGASM et de ses membres, et incluant le sujet fiscal, toujours sensible.

Les sous-marinières de l'AGASM entretiennent, le plus souvent à titre personnel, des liens avec ceux d'autres pays. Ils résultent principalement d'échanges réalisés dans le cadre de congrès internationaux, toujours prestigieux mais de plus en plus coûteux, et ne motivant pas nécessairement beaucoup d'adhérents mais toujours un noyau de passionnés. Le prochain congrès de l'International Submariners Association se déroulera à Gdynia (Pologne) fin mai 2025 ; toutes les informations utiles se trouvent sur son remarquable site Internet (comportant une version française) :

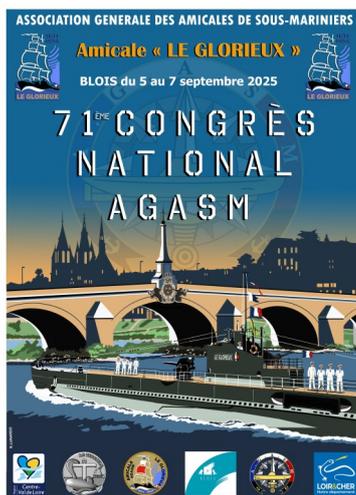
<https://www.intersubgbg.org/isagb/>

L'AGASM n'a pas les moyens financiers, matériels et humains pour coordonner ou subventionner des inscriptions nécessairement individuelles pour de telles activités internationales. Il est en revanche toujours possible d'appuyer, déjà par publicité interne, toute bonne volonté qui souhaiterait organiser un déplacement collectif. C'est la simple transposition au niveau national de ce qui se fait dans les amicales : un porteur de projet (exemple type d'une sortie de cohésion) motivant d'autres adhérents en recevant la caution de toute son amicale pour monter le projet. Tout volontaire peut se manifester.

Pour le prochain Plongée qui portera le numéro 600, toutes les propositions de contributions sont dès à présent les bienvenues afin de marquer la continuité de l'AGASM depuis sa création et l'implication de ses adhérents dans la durée. Dans l'immédiat, bonne lecture de ce numéro 599.

En route pour le congrès national 2025

L'amicale Le Glorieux relève le défi.



Pour la quatrième fois, après 1995, 2005, 2015, et 2025, l'amicale sera encore à la hauteur de vos espérances.

Dans le cadre somptueux de la vallée de la Loire, c'est la ville de Blois qui accueillera du 5 au 7 septembre 2025 le 71^{ème} congrès national.

Nous sommes certains que le programme proposé et l'organisation mise en place sauront convaincre beaucoup d'entre vous de venir participer à cet événement. .

En date du 31/01/2025, vous êtes déjà :

90 à vous être inscrits.

Rappel du programme.

- Le 05/09 : Accueil des participants
Réunion du Conseil d'administration
Dîner et spectacle Son et lumière
- Le 06/09 : Assemblée générale ordinaire
Cérémonie patriotique et office religieux
Soirée de gala
- Le 07/09 : Visite du château de Chaumont-sur-Loire
Repas troglodytique
Fin du congrès



La vie des amicales

07-ONDINE Cherbourg

AGO du 16 janvier 2025.

L'activité des membres d' Ondine est le signe d'une très bonne santé de notre amicale et de la solidité de son ancrage local.

Ondine, établissement secondaire, peut aborder l'avenir avec confiance. L'activité d'Ondine c'est :

- 36 sorties du drapeau, dont un salut par le Président de la République
- 1061 visiteurs dont plus de 350 jeunes accompagnés par les guides pour la visite du Redoutable
- 3 sessions de formations INGELIANCE
- 4 cérémonies en souvenir des disparus du Prométhée, du Surcouf, du Vendémiaire et de l'Ondine
- 10 réunions mensuelles et 3 repas
- 2 cérémonies et une journée conviviale avec les amicales Bézéviers et Surcouf
- cérémonie pour le transfert de l'ex-Terrible dans sa forme de déconstruction
- prise de commandement et cérémonie de départ du SNA Tourville
- cérémonie de la dernière levée des couleurs du SNA Emeraude
- PMM Rouen, Dieppe et BTS Ato



Le bureau sortant est reconduit pour 2025

Président : **Xavier RUELLE**
 Vice-président: **David DIAVORINI**
 Secrétaire : **Roger DEGUARA**
 Trésorier: **Bernard HELLENBRAND**

11 - MINERVE Brest

Cérémonie Narval du 25 janvier 2025.



Comme tous les ans l'association Minerve a rendu hommage à l'équipage du sous-marin Narval.

Le président Michel FUMAZ après avoir retracé le parcours du sous-marin Narval en 1940 a procédé au dépôt de

gerbe en compagnie de nombreux membres de Minerve et d'une délégation de l'amicale Narval et des autorités civiles et militaires.



Après la rénovation de la stèle pilotée par l'amicale Minerve, cette année a été dévoilé un lutrin signalétique retraçant en partie l'histoire du sous-marin Narval.



L'amicale Minerve de sortie à la cérémonie de présentation au drapeau de l'école de maistrance et de l'école des mousses . Ils ont profité du ciel bleu ? L'accent breton sera-t-il abandonné au profit de celui du sud ?

15- CASABIANCA- BdR

Abonnée au 18

Dans le Var et le Vaucluse, l'amicale CASABIANCA

Décembre

MNSM pour le Protée notre adhérent Jean-Pierre Casse dont le papa était à bord et sa petite fille ont déposé une gerbe



Janvier

PMM Casabianca à Pernes-les-Fontaines



16- RUBIS Var

L'amicale Rubis se rajeunit !



Nouvelle année, nouveau site pour notre amicale toulonnaise.

Il ne demande qu'à être visité par vous tous.

<https://amicale-rubis.fr/>

Cérémonie Minerve au MNSM 27/01/2025

Même le temps était triste en ce 27 janvier.

57 ans après la disparition de la Minerve, nous étions là pour ne pas oublier.

Comme chaque année les amicales Rubis et Casabianca étaient parmi les fidèles comme les représentants de l'ESNA.



Les familles aussi n'oublient pas ce drame. Madame Thérèse SCHEIRMANN-DESCAMPS accompagnée par Gérard DEVAUX, amicale Rubis, lors du dépôt de gerbe.

Les Vœux des amicales



DORIS
Tous les membres de l'amicale DORIS vous présentent leurs meilleurs vœux à vos familles et amis, leurs meilleurs vœux de joie pour cette nouvelle année 2025.

Émeraude
Meilleurs vœux 2025 de la part de l'amicale Émeraude

LE GLOBE ROUGE
Bonne et Heureuse Année 2025

2025
Bonne Année

MEILLEURS VŒUX 2025

ARTEMIS
Avec les espoirs premières sont les résolutions Mais chaleureux sont nos vœux Le président et les membres de L'ARTEMIS vous souhaitent la plus étonnante et prometteuse des années

2025
Le Président et les membres du bureau de l'Amicale des Sous-marinières de Toulon et du Var vous présentent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année

Association Générale des Amicales de Sous-Marinières
Les membres de l'amicale Ondine de Cherbourg et du Cotentin vous souhaitent une bonne et heureuse année 2025.

2025
L'amicale des sous-marinières du Morbihan vous souhaite une excellente année
Amicale des sous-marinières du Morbihan - Narval

2025
L'amicale PEGASE Vous présente ses meilleurs vœux pour 2025

ASSOCIATION GÉNÉRALE DES AMICALES DE SOUS-MARINIERS
De l'Amicale des Sous-Marinières de Lyon Région Auvergne-Rhône-Alpes.
Sous-Marin Paris
Vous souhaite de joyeuses fêtes
Et vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année 2025
Ainsi qu'à toute votre famille, ses proches et tous ceux qui sont avec vous
Que 2025 vous apporte joie, santé, bonheur et réalisation de tous vos vœux
Le Président

AGASM
Meilleurs Vœux pour l'Année 2025
Grand-Est Roland MORILLOT

Association BÉLAISON
la orana ite matahiti api
Bonne Année 2025

Agenda

04-03-2025	TOULON MNSM	EURYDICE (04/03/1970) 57 victimes
30-03-2025	TOULON MNSM	EMERAUDE (30/03/1994) 10 victimes
21-04-2025	TOULON MNSM	Journée du souvenir Accidents 1905 - 1939 ONDINE (03/10/1928) - FARFADET (05/07/1905) - GERMINAL (02/06/1908) - PLUVIOSE (26/05/1910) LUTIN (16/10/1906) VENDEMIARE (08/06/1912) - CALYPSO (07/07/1914) - TURQUOISE (02/04/1913) - ARMIDE (23/07/1920) MONTGOLFIER (02/07/1913) - ANTIGONE (16/12/1918) NEREIDE (10/01/1920) - DAPHNE 1 (28/08/1923) - MAURICE CALLOT (24/06/19261) NAIADE (30/03/1929) - TURQUOISE 2 (28/08/1929) - PROMETHEE (07/07/19322) - PERSEE (Octobre 1932) - ORPHEE (23/05/19331) NAIAD (21/05/1935) - ESPOIR (13/07/1935) CAIMAN (01/10/1935) - SURCOUF (24/11/1935) - DIANE 2 (25/05/1937) NARVAL 2 (20/09/1937) ARCHIMEDE (02/05/1938) - ESPOIR (27/07/1938) - CENTAURE (02/08/1938) SFAIX (02/08/1938)

LES ASSEMBLEES GENERALES.

MINERVE	01-02-25	EMERAUDE	09-02-25	NARVAL	02-03-25
RUBIS	08-03-25	PEGASE	09-03-25	SIBYLLE	15-03-25
FAMMAC	16-03-25	PERLE	16-03-25	SAPHIR	22-03-25
CASABIANCA	23-03-25	BEVEZIERS	29-03-25	SURCOUF	06-04-25
R.MORILLOT	05 et 06-04-25				

Nouvelles des adhérents

Nous avons le plaisir d'accueillir :

Nom Prénom	N° Adhérent	Amicale	Grade et Spé	Embarquements
BELLEAU Luc	5671	EMERAUDE	CF (R°)	Galatée, Junon, Sirène, Améthyste, Emeraude, Le Téméraire, Saphir,
JEAN Matthieu	5676	EMERAUDE	PM Elec	Le Foudroyant, Le Terrible, Le Tonnant, L'Indomptable, L'Inflexible
AUROUET François	5709	MINERVE	MP Elec	Le Redoutable, Casabianca, Saphir, Emeraude, Perle
DUVAL Jean-Christophe	5609	R. MORILLOT	LV ^R	Vénus
CIANCI Angelo	5608	R. MORILLOT	MP Navit	Le Foudroyant, Le Tonnant, L'Indomptable, Saphir, Casabianca, Le Vigilant
POIRIER Michel	5740	NARVAL	MP Deasm	Doris, Dauphin, Narval, Morse, Requin, Vénus
LETELLIER Régis	5761	CASABIANCA	Mjr Empro	Perle, Emeraude, Améthyste, L'Indomptable, L'Inflexible

in memoriam

SUBERBIE Robert	4542	ARGONAUTE	MP Mearm	Narval, Dauphin, Amazone, Le Terrible
MIRAILLET Annick	4079	CASABIANCA	MS	
GEST Gérard	0169	LE GLORIEUX	SM Radio	Roland Morillot, Sibylle, Laubie
MEGE Maurice	0576	ex NARVAL	PM Méca	Africaine, Andromède, Vénus
MESGUEN Georges	2644	NARVAL	MP Radio	Millé, Laubie, Morse, Requin, Marsouin, Espadon
PELLEAU Agnès	5342	MINERVE	MS	
LE COINTRE Yves	3463	MINERVE	Mjr Meca	Vénus, Le Terrible, L'Inflexible

La FAMMAC



Fondée en 1930, la Fédération des associations de marins et marins anciens combattants, plus connue sous son sigle "FAMMAC" est un organisme privé, reconnu d'utilité publique depuis le 25 novembre 1950.

peuvent prétendre statutairement au titre d'association adhérentes, la cotisation annuelle est forfaitaire, fixée et revalorisée chaque année par l'assemblée générale.

A titre d'information le montant de la cotisation au 1er janvier 2025 est de 12,00 € pour les adhérents d'amicales et de 6,00 € pour les adhérents des associations nationales affiliées à la Fédération.

Note-circulaire n° 150 FAMMAC du 16/12/2024

Cotisations annuelles

Les associations membres de la FAMMAC contribuent au fonctionnement de la Fédération par le versement d'une cotisation annuelle. Le montant est fixé annuellement par le conseil d'administration puis votée en assemblée générale.

La Fédération délivre un timbre à apposer sur la carte de membre de l'association, justifiant ainsi le paiement et son appartenance à la FAMMAC.

Tout membre d'amicale, à quelque titre qu'il soit adhérent (actif, sympathisant, ...), doit réglementairement s'acquitter du timbre fédéral. La cotisation doit être versée avant le 1er mars de chaque année pour l'année en cours.

La cotisation des associations nationales adhérentes ou associées à la FAMMAC est approuvée par le conseil. Pour tenir compte des doubles cotisations éventuelles, la cotisation des associations à caractère national est calculée sur la base du taux de barème des associations adhérentes, réduit à 50 % du taux des associations adhérentes.

Les associations associées (françaises ou étrangères) qui ne

Ce que fait la FAMMAC pour ses adhérents

Ce document a pour but d'indiquer aux associations qui lui sont affiliées et leurs membres ce que fait et propose la FAMMAC pour ses adhérents.

D'une manière générale l'état-major de la FAMMAC :

- Assure une liaison continue avec les autorités politiques et militaires, notamment celles de la Marine nationale, ainsi qu'avec les institutions d'une part pour porter la voix de ses adhérents et d'autre part pour informer ses membres des évolutions réglementaires et sociétales.
- Assure également le lien avec les autres fédérations et associations pour favoriser au maximum les échanges et que les adhérents de la FAMMAC puissent, le cas échéant, bénéficier de leurs facilités.
- Gère les grandes opérations de contribution aux actions d'intérêt général au titre de la reconnaissance d'utilité publique (Xynthia, Black Pearl, ...) et de contribution financière notamment dans le cadre du devoir de mémoire pour la restauration de certains monuments.

La FAMMAC

Sur la base des fonds récoltés au titre des cotisations fédérales, le siège de la Fédération :

- Assure une permanence du lundi au vendredi – hors jours de fermeture du Fort de Montrouge - pour répondre à toute demande des présidents et des bureaux de ses associations régionales ou affiliées.
- Gère le fonctionnement du site internet (1) en mettant en ligne les informations au profit de l'ensemble des associations affiliées et réciproquement. Celles-ci disposent à tout moment de la possibilité de faire connaître, par ce biais et sur simple demande au Secrétaire fédéral, les actions qu'elles conduisent localement (Onglet « Les amicales »).
(1) : Devenu l'organe statutaire de liaison en remplacement de la revue « Sillages »
- Exécute et expédie des commandes d'articles de sa boutique au profit des associations.
- Règle aux différentes fédérations et organismes les cotisations nécessaires pour bénéficier en retour de facilités que la Fédération répercute à ses associations.
- A la FNAM afin de recevoir une allocation qui permet aux AMMAC de bénéficier de remboursements pour les gerbes, les drapeaux ou encore de crédits alloués à des opérations spécifiques comme pendant la pandémie de COVID
- A la Flamme pour les ravivages organisés lors des assemblées générales ;
- Met à la disposition des associations, sur simple demande et à titre gratuit, les services du conseiller juridique de la Fédération.
- Assure les adhérents de la FAMMAC dans leurs déplacements effectués pour le compte de la Fédération.
- Rembourse tout ou partie des frais des administrateurs de la FAMMAC pour leurs déplacements dans le cadre de la gestion de notre fédération (conseil d'administration, assemblée générale...) ou d'une mission spécifique ordonnée par le siège de la FAMMAC notamment pour représenter le président fédéral à une cérémonie.
- Permet aux délégués régionaux et départementaux lors de leurs déplacements dans les associations de leur zone de responsabilité ou d'une mission spécifique ordonnée par le siège de la FAMMAC d'établir chaque année une déclaration d'abandon de frais au profit de la FAMMAC, ce qui leur permet de recevoir un reçu fiscal.
- Rembourse tout ou partie des déplacements des Présidents et des Porte-drapeaux des associations sélectionnées pour le ravivage de la Flamme lors de l'assemblée générale annuelle.

Partenariats et conventions signés :

- Avec l'IGESA : mise à disposition des installations de cet organisme au profit de ses associations à un tarif préférentiel. Cette convention signée en 2018 permet notamment aux adhérents de la FAMMAC de bénéficier de tarifs préférentiels sur tout le territoire et notamment dans les résidences IGESA de la région parisienne et de Toulon.
- Avec le service transports du Ministère des Armées : afin que faire bénéficier la FAMMAC de bus à tarif préférentiel pour les déplacements liés aux cérémonies de la FAMMAC (Arc de Triomphe, Laffaux etc.)
- Avec la Confédération Maritime Internationale (CMI) : cette convention assure à ses adhérents l'accès aux

cercles mess des pays membres de la confédération (Allemagne, Autriche, Italie, Belgique, Bulgarie, Croatie, Royaume-Uni)

- Avec la Marine Nationale : pour développer la qualité des relations entre les marins en activité et ceux qui ont quitté le service, en facilitant l'accès de la FAMMAC aux autorités, préfets maritimes (PREMAR) ou commandants de la Marine (COMAR), commandants d'unités, correspondants du personnel officier, officier marinier et équipage ou des présidents de catégories. Elle a également pour but de faciliter les liens entre les associations locales qui composent la FAMMAC et les Préparations militaires marines et de favoriser l'accès des représentants de la FAMMAC et des associations locales qui lui sont affiliées aux régions maritimes et aux unités. Enfin, elle permet à la Marine de convier, quand les circonstances le permettent, les associations de la FAMMAC et leurs drapeaux à participer aux différentes cérémonies militaires et manifestations marquantes organisées ;
- Avec l'Education Nationale : une convention signée en 2015 et renouvelée en 2022 confère à la FAMMAC le titre d'ambassadeur de la Réserve citoyenne de l'éducation nationale.
- Avec le Souvenir Français : faciliter les partenariats sur le plan local comme sur le plan national.
- Avec la société MACAP Pavoisement : réaliser des drapeaux et du matériel d'exposition à des tarifs préférentiels pouvant aller jusqu'à 20% de remise cumulable avec une éventuelle indemnité de la FNAM.
- Avec Elégance marine (Toulon) : fournir en matière d'équipements et de produits militaires (décorations, confection et montage, écussons, insignes, galonnage, drapeau, fournitures et vêtements et chaussures.
- Avec Présence verte : permettre à toute personne adhérente de la FAMMAC d'obtenir un tarif préférentiel sur les frais d'installation et sur l'abonnement mensuel au service de téléassistance à la personne.

Relations commerciales dans la durée :

- Avec la société DRAGO pour alimenter la boutique en cadeaux de prestige et en décorations.
- Avec la société Mark et Balsan, fournisseur de la Marine Nationale pour fournir les macarons de casquette FAMMAC, les écussons de poitrine FAMMAC et les tapis d'embarcation.
- Avec la société Brod et Plus pour procurer les parkas et les blousons siglés FAMMAC.

Vers le site de : [La FAMMAC](https://www.fammac.org)



Bulletin « PLONGEE »

Directeur de la publication :

Chargé de publication :

Comité de rédaction :

Et relecture

Graphiste :

Contact : secretaire@agasm.fr

Ronan PERENNES

Patrick DELEURY

Patrick DELEURY

Charles-Henri de NOBLENS

Correspondants amicales

Roberto LUNARDO



Le bulletin « Plongée » est une publication de l'association AGASM à usage et diffusion internes.

Credits photographiques : Pages 1,2,3,4, 5 AGASM, Roberto Lunardo, Francis Jacquot, Yannick Lebris (Droits réservés)

Venez nous rejoindre sur :

www.agasm.fr et <https://www.facebook.com/agasmofficiel/>